Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 22 (1976)

Heft: 5

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

revue de PRESSE

canton de bâle

Changement à la tête de Sandoz

Le conseil d'administration de Sandoz S.A. a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 13 mai 1976, un dividende brut de 65 francs par titre donnant droit au dividende. Pour toutes autres résolutions à prendre par l'assemblée générale, on se référera au rapport annuel qui a été soumis aux actionnaires à fin avril.

Le Conseil d'administration a, en outre, pris connaissance du désir de son président, Monsieur C.M. Jacottet, de se démettre, de ses fonctions avec effet au 13 mai 1976, date de l'assemblée générale. En reconnaissance de ses services, Monsieur Jacottet a été élu président d'honneur et restera, en cette qualité, membre de la présidence.

Le poste de président sera, dès le 14 mai 1976, confié a Monsieur Yves Dunant qui continuera d'exercer ses fonctions de délégué et de président du comité de direction.

La présidence se composera, comme jusqu'à présent, de Messieurs Y. Dunant, C.M. Jacottet et Hans Schaffner. (ats)

canton de berne

La BNS achète momentanément le palace de Berne

Dans sa séance ordinaire, le Conseil de banque de la Banque Nationale Suisse a décidé d'acquérir un peu plus de 50 % du capital social du grand hôtel Bellevue Palace et Bernerhof S.A., à Berne, peut-on lire dans un communiqué de la B.N.S. Il a répondu ainsi à un vœu du Conseil fédéral, qui désire éviter le risque d'une autre affectation que la participation majoritaire d'un groupe étranger aurait fait courir à l'établissement. La Banque Nationale et la Confédération s'efforceront de trouver un nouveau groupe pour la majorité des actions. L'exploitation de l'hôtel sera poursuivie sous sa forme actuelle. (ats)

canton de fribourg

La Suisse commémore les batailles livrées à Charles le Téméraire

Cette année, la Suisse célèbre le 500e anniversaire des batailles victorieuses contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Pour fêter ce demi-millénaire, plusieurs cérémonies imposantes se dérouleront à Morat et à Grandson, lieux des batailles. Pour Morat, ce sera aussi l'occasion de célébrer les 800 ans de sa fondation par les ducs de Zähringen. En plus des cérémonies solennelles en juin, on organisera à mi-mai un week-end des Zähringen avec cortèges, productions folkloriques, stands de vente et danses populaires, tandis qu'un week-end bourguignon aura lieu du 11 au 13 septembre en présence de groupes folkloriques de la Bourgogne, de Nancy et de Grandson avec, parallèlement, une fête populaire des Romands, une soirée fribourgeoise, etc. D'autres réjouissances sont prévues, dont un tir historique et un rallye. Ce sera une espèce de marche historique entrecoupée de cours d'histoire en plein air et l'on passera la nuit dans un camp militaire inspiré par les tentes de Charles le Téméraire. Des familles et des personnes seules peuvent y participer. Ces marches populaires auront lieu tous les jours ouvrables du 17 mai au 11 juin et à nouveau du 28 juin au 9 juillet, ainsi qu'à plusieurs week-ends.

Quelques dates importantes à retenir :

14/16 mai Morat — 800 ans d'existence de Morat : week-end des Zähringen
19/20 juin Morat — 500 ans de la bataille de Morat : journées officielles
11/12 septembre Morat — 500 ans de la bataille de Morat : week-end de la Bourgogne
mai-juillet — Marche populaire

mais aussi

8 mai — Centenaire de la ligne du chemin de fer de la Broye
9, 18 juin — Tour de Suisse cyclisme (départ et arrivée)
13 juin — Tir historique de Morat
1er août — Fête Nationale

canton de genève

Pour la première fois à Genève une femme élue juge d'instruction

Pour la première fois à Genève une femme a été élue juge d'instruction.
Succédant au doyen des juges d'instruction, M. Robert Pagan, qui a donné sa démission à fin avril, Mlle Carole Barbey, actuellement premier substitut du procureur général, a en effet été élue par le grand Conseil au poste de juge d'instruction. Le législatif cantonal a d'autre part élu au poste de juge au tribunal de première instance Mlle Yvette Daoudi, actuellement substitut du procureur général.
Cette dernière élection porte à trois le nombre des femmes qui siègent aujourd'hui à Genève au tribunal de première instance qui se compose de 15 juges et dont la vice-présidence est présentement assumée par une femme, Mme Gisèle Gampert-Pequignot. (ats)

canton de glaris

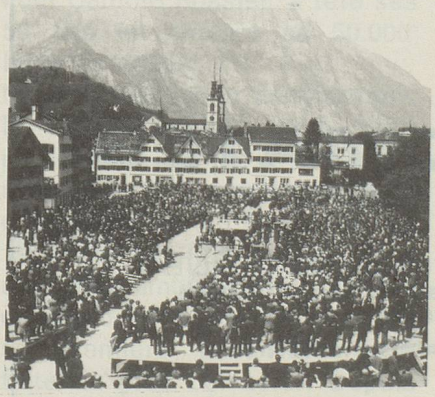

« LANDSGEMEINDE » SUISSE
Les élections dans l'arène politique. Chaque année a lieu à Glaris, le premier dimanche du mois de mai, la « Landsgemeinde » sur la place entourée de demeures bourgeoises.

canton de neuchâtel

Création d'un journal mutuel « Jura »

Le journal « l'Impartial jss de la Chaux-de-Fonds vient de créer un journal mensuel « Jura ». Celui-ci, dont le premier numéro est sorti « n'aura pas d'autre ambition que d'être un lieu de rencontre ou les hommes se parlent et se reconnaissent en ce qu'ils ont de commun ».
Ce journal, qui ne sera donc pas politique, sera essentiellement un magazine consacré à la vie des hommes, à ce qu'il y a de commun d'un point de vue culturel et économique entre le Jura sud et le Jura nord.
Ce journal, d'un format tabloïde et dont M. Gil Baillod est le rédacteur en chef, donnera aussi la parole à des gens qui n'apparaissent jamais dans la vie publique. (ats)

canton du tessin

Nouvelle haute route

Une nouvelle haute route tessinoise permettra aux alpinistes expérimentés de se rendre de San Bernardino à Cardada sur Locarno en huit jours de marche. Cette haute route, dite « des neiges aux carnélias », atteindra des altitudes jusqu'à 3 400 m. Elle a été tracée par l'école d'alpinisme de Bellinzone et elle pourra être parcourue hiver et été. (ats)

« LANDSGEMEINDE » en SUISSE
Dès l'adolescence, le futur citoyen s'intéresse déjà au déroulement de la Landsgemeinde. Les chefs du protocole à la Landsgemeinde de Glaris, Suisse orientale.

canton de thurgovie

Les rives du lac doivent rester suisses

Pour empêcher que toutes les rives suisses du lac de Constance ne soient acquises par les étrangers, les communes thurgoviennes de Altnau, Arbon, Bottighofen, Egnach, Frashacht, Fruthwilen, Buettingen, Horn, Kesswil, Kreuzlingen, Landschlacht, Nussbaumen, Romanshorn, Salmsach, Scherzingen et Uttwil seront peut-être protégées par une interdiction de vente de terrain le long du lac. Cette proposition, approuvée par le Conseil d'état, a été transmise au Département fédéral de justice et police.
La commission du droit foncier explique que de nombreux étrangers cherchent à acquérir du terrain situé au bord du lac, et que si une réglementation n'est pas mise sur pied, la plupart des rives de nos lacs passeront entre mains étrangères. (ats)

canton du valais

Congrès mondial de médecins à Anzère

Fin mars s'est terminé dans la station valaisanne d'Anzère un important congrès mondial de médecins et pharmaciens. Quelque 300 personnes venues de plusieurs pays d'Europe ont participé à cette rencontre. Médecins et pharmaciens se sont mesurés sur les pistes de ski, disputant les traditionnelles coupes internationales. En marge des joutes sportives, les participants ont abordé durant plusieurs soirées consécutives divers problèmes d'actualité touchant la médecine et le ski : traitement des jambes cassées, pratique du ski de fond par le troisième âge, la psychologie de l'enseignement du ski aux enfants dans les classes de neiges (un enseignement qui doit être un jeu et jamais une corvée), l'équipement moderne du skieur tel qu'il est vu par les médecins, la protection en altitude et sur la neige de certains organes, notamment des yeux, etc.
En marge des concours sportifs et du congrès proprement dit, des organisateurs avaient prévu diverses manifestations typiquement valaisannes, qui ont donné à cette rencontre un caractère original. (ats)

La reine cantonale vendue aux enchères

Les Valaisans n'avaient jamais vu ça et les vieux propriétaires de bétail n'en croyaient pas

Musée d'horlogerie

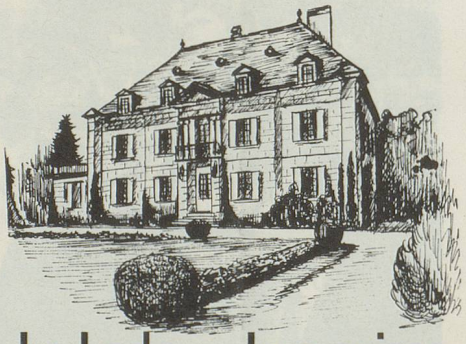

Château des Monts

Le Locle - Jura suisse

MONTRES ET AUTOMATES

Des collections Maurice et Édouard M. SANDOZ

OBJETS ANIMÉS, BIJOUX VIVANTS, MONTRES MAGIQUES
APPARAITRONT ÉGALEMENT DANS UN FILM RÉALISÉ A L'OCCASION DE CETTE EXPOSITION EXCEPTIONNELLE

IMPORTANT CATALOGUE NUMÉROTÉ, CHAQUE PIÈCE DÉCRITE ET ILLUSTRÉE EN COULEURS

TOUS LES JOURS SAUF LUNDI, DU 15 MAI AU 20 SEPTEMBRE 1976

EXPOSITION PARALLÈLE AU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE LA CHAUX-DE-FONDS (8 KM DU LOCLE) "L'OEUVRE DES BRÉGUET"

leurs yeux : la reine cantonale des combats de vaches a été vendue aux enchères publiques à l'exemple d'un Picasso ou d'un van Gogh. « 40 000 F pour la première... 12.000 F pour la deuxième » et ainsi de suite.
L'enchère publique s'est déroulée à Champlan près de Sion, dans un décor bucolique.
C'est finalement à 15.000 F que « Marmotte » — c'est le nom de la reine — a été vendue devant commissaire-priseur et notaire.
Marmotte a été à deux reprises reine cantonale. Elle avait été achetée, comme veau déjà, pour plus de 3.000 F. Son propriétaire M. Fernand Roux, de Grimisuat l'a cédée pour 15.000 F à M. Nestor Saudan, de Martigny, qui estime n'avoir pas fait du tout une folie ni une mauvaise affaire. Il a lancé en signant l'acte d'achat : « je peux la revendre davantage encore quand je veux ». (ats)

Un fakir valaisan fête ses 50 ans en avalant sa cinquante-millième lame de rasoir

Début mars, en compagnie d'amis et en présence d'agents de la police cantonale comme témoins, le fakir valaisan Ali Ben Camelia, de son vrai nom Camille Rossier, a fêté ses 50 ans en avalant sa 50 000e lame de rasoir.
Né à Saillon, près de Martigny, le fakir Camelia, après avoir parcouru le monde, s'est établi à Genève il y a une vingtaine d'années. C'est à Bruxelles, en 1942, alors qu'il travaillait dans un cirque ambulant, qu'il décida de croquer, sans trucage aucun, sa première lame de rasoir faite du plus bel acier. Depuis lors, le fakir camelia, son appétit... aiguisé, s'est mis à avaler coutelas, cuillers, baïonnettes militaires pour terminer par le sabre de 48 centimètres qui pénètre, selon les radiographies de la faculté, plusieurs centimètres dans l'estomac.
A ceux qui s'étonne, le fakir valaisan aime à répéter que « le fer, c'est excellent pour la santé... ».
Il appartient à un adjudant de la police cantonale de Genève, valaisan d'origine lui aussi, d'inspecter la... 50 000e lame de rasoir avant qu'elle ne disparaisse avec une gorgée de fendant... (ats)

LIBERTE ET PATRIE

canton de vaud

Professeur de l'université de Lausanne élu correspondant à l'Académie des inscriptions et belles lettres à Paris

M. Jean Beranger, professeur honoraire à l'université de Lausanne, a été élu correspondant de l'Académie des inscriptions et belles lettres à Paris.
M. Beranger a été élu correspondant dans la section de l'antique classique.
Né en 1903 à Bière (vd), Monsieur Jean Beranger a fait une longue carrière dans l'enseignement secondaire où il a débuté à 26 ans. Parallèlement, il effectuait des recherches qui aboutirent à une thèse soutenue à Lausanne en 1953 : « recherches sur l'aspect idéologique du principat ». Appelé à la faculté des lettres de Lausanne l'année suivante, il a enseigné l'histoire ancienne, d'abord comme chargé de cours, puis comme professeur associé. En 1963, le professeur Beranger a été nommé professeur extraordinaire, puis en 1967 professeur ordinaire. Monsieur Beranger est membre de l'« Institut for advanced study », à Princeton. Il participe également aux colloques de Bonn consacrés à l'histoire. Depuis 1973, il est professeur honoraire à l'université de Lausanne (ats)

Un graphiste suisse à l'honneur

Le jury international de la « Quadriennale de Prague » (exposition consacrée au décor de théâtre dans le monde) vient de décerner la médaille d'argent 1975 à Nicolas Suba, de Cully (Vaud), « pour son dispositif scénique de « la pierre et l'esprit », jeu dramatique de Géo Blanc et Julien-François Zbinden, et pour l'originale utilisation de l'espace réalisée par la mise en scène à la fois traditionnelle et moderne de cette œuvre, lors de sa création dans la cathédrale de Lausanne en 1975 ».
La médaille d'argent a été remise officiellement au graphiste suisse lors d'une cérémonie organisée à Lausanne par le centre suisse de l'institut international du théâtre (lit/unesco) et présidée par l'ancien conseiller fédéral Paul Chaudet, président du comité d'organisation du 700e anniversaire de la cathédrale de Lausanne, en présence de l'attaché culturel près l'ambassade de Tchécoslovaquie à Berne et de M. Edmund Stadler, conservateur de la collection suisse du théâtre et organisateur de la délégation helvétique de la Quadriennale de Prague.
La maquette primée a été exposée au musée historique de l'ancien évêché de Lausanne.
Né en 1930 à Budapest, Nicolas Suba vit en Suisse depuis 1951 et a été naturalisé en 1970. On lui doit de nombreux décors de théâtre, illustrations, peintures, dessins humoristiques et dessins animés.
C'est sur l'initiative de la société suisse du théâtre et de la

fédération suisse des acteurs qu'a été constitué, le 10 janvier 1976, un centre national suisse affilié à l'institut international du théâtre (Unesco). Son secrétariat a été installé à Lausanne, sous la direction de Charles Apotheloz.
La Quadriennale de Prague, dont le jury a siégé en janvier dernier, a réuni des œuvres de plus de 600 artistes représentant 28 pays du monde entier. (ats)

Le premier musée suisse de la photo va naître à Vevey

La Suisse est l'un des rares pays d'Europe à ne pas avoir de musée de la photo : il en existe déjà à Anvers, Bièvres, Châlon-sur-Saône, Londres, Munich, Turin. Cette lacune est en voie d'être comblée, puisqu'un musée suisse d'appareils photographiques est en création à Vevey, sous la direction de M. Claude Henri Forney. L'initiative en a été prise en 1971 et une association de soutien a été constituée en 1974. Ce futur musée, unique en Suisse, fera sa première apparition dans le cadre du prochain salon international du tourisme et des vacances de Lausanne.
La ville de Vevey est tout indiquée pour abriter le musée suisse de la photo, car elle abrite une école de photographie de renom international et de très anciens ateliers d'arts graphiques. Ce musée présentera au public un panorama de l'évolution de la technique photographique et jouera le rôle de conservatoire chargé de sauver de la destruction et de l'oubli une gamme aussi étendue que possible des objets qui jalonnent cette évolution. Il comprendra des sections consacrées à l'histoire du matériel photographique, à la transition entre la photo et le cinéma, à des expositions thématiques et à des projections. (ats)

Un prix littéraire Berthe Vulliemin

A la suite d'une donation en mémoire de Berthe Vulliemin, écrivain et journaliste à Lausanne, l'association vaudoise des écrivains institue un prix littéraire portant son nom. Ce prix, d'un montant de 3.000 F, sera en principe décerné tous les trois ans. En 1977, il sera attribué à un roman inédit, en français, d'au moins 120 pages dactylographiées. Les manuscrits devront être adressés, en deux exemplaires, jusqu'au 31 décembre 1976 au plus tard, à Simone Collet, association vaudoise des écrivains, Valentin 35, 1004 Lausanne.
Les manuscrits doivent être anonymes et porter, comme signe distinctif, un nombre de six chiffres, répété sur une enveloppe annexée et fermée contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Le concours est ouvert à tous les auteurs de langue française domiciliés dans le canton de Vaud, ou membres de l'association vaudoise des écrivains. Le règlement du concours peut-être obtenu auprès de Simone Collet. (ats)

Mort d'une personnalité vaudoise

Le professeur Marcel du Pasquier, ancien secrétaire général du Département fédéral de l'intérieur et ancien adjoint au commissariat de la société des nations en Sarre, est mort à Lausanne à l'âge de 93 ans.
Issu d'une vieille famille neuchâteloise, né à Genève le 4 mars 1883, M. du Pasquier passa sa jeunesse à Veytaux (vd) et fit des études de lettres aux universités de Lausanne, Gœttingue et Londres, Dès 1920, il fut chef de cabinet au Gouvernement de la Sarre institué par le traité de Versailles, avant d'être appelé en 1932 à la direction du Collège de Montreux. En 1940, il fut appelé au poste de secrétaire général du Département fédéral de l'intérieur, qu'il occupa jusqu'en 1948. Enfin, il enseigna l'histoire durant six ans au gymnase de Lausanne.
Collaborateur de la « Gazette de Lausanne » et des « Cahiers protestants », Marcel du Pasquier a publié une étude sur Edgar Quinet en Suisse », un essai « Poésie et réalité : réflexions sur la vie de l'esprit », et un ouvrage intitulé « La Suisse romande, terre d'accueil et d'échange » ; il siégea longtemps au Conseil de la fondation pour l'aide aux Suisses de l'étranger, dont il présida la section vaudoise. (ats).

Fête des musiciens suisses à Montreux :

Une exposition Ernest Ansermet

« Ernest Ansermet à Montreux », tel est le thème d'une exposition qui sera présentée dans une galerie montreusienne à l'occasion de la fête des musiciens suisses annoncée du 21 au 23 mai prochain à Montreux. Cette exposition rappellera que le grand chef vaudois fit ses début à la tête de l'orchestre du kursaal de Montreux. Elle comprendra des photos et des documents choisis surtout dans la période 1912-1914, durant laquelle Ansermet rencontra Stravinsky à Clarens. La fête elle-même sera ouverte le 21 mai par un grand concert du groupe vocal de normaliens et d'enseignants « ars laeta », de Lausanne, dirigé par Robert Mernoud, avec en solistes le pianiste Pierre Aegerter et la clarinettiste

Annette Balissat, dans un programme de musique suisse de la Renaissance à nos jours. (ats)

Fondation Charles Veillon : Prix européen de l'essai

Le prix européen de l'essai, décerné à Lausanne par la Fondation Charles Veillon, veut attirer l'attention sur tout ouvrage ayant valeur de témoignage ou offrant une critique féconde des sociétés contemporaines, de leur mode de vie et de leurs idéologies.
L'œuvre du lauréat 1975, qui vient de recevoir ce prix d'une valeur de 10 000 F suisses, est exemplaire. Jacques Ellul, professeur à l'université de Bordeaux, a écrit ainsi de nombreux ouvrages dénonçant la bêtise de nombre de nos institutions, la lâcheté de la plupart de nos théoriciens, la mesquinerie de tous nos égoïsmes. Il suffit d'ouvrir son dernier livre, « Trahison de l'Occident », pour s'en convaincre. Mais sa remise en cause des valeurs de nos sociétés ne débouche pas sur le néant. L'homme peut toujours vouloir son destin, aménager son avenir au mieux de ses erreurs passées et de ses difficultés du moment.
Eclairage impitoyable de la réalité, critique vivifiante et renouveau de l'espoir sont les traits que la Fondation Veillon souhaite trouver, au cours des mois prochains, dans les parutions nouvelles ou les manuscrits qui lui seront proposés, pour pouvoir, en décembre prochain, couronner un texte aussi solide que ceux sortis de la plume de Jacques Ellul, lauréat 1975 du Prix européen de l'essai.
Pour le Prix européen de l'essai 1976, toute correspondance est à adresser à l'administration de la Fondation Charles Veillon, case postale 1032, ch-1001 Lausanne. Le délai de réception des ouvrages est fixé au 30 juin 1976. (ats)

Une collection d'art unique au monde installée dans un musée lausannois

La « collection de l'art Brut » a été inaugurée officiellement en présence de nombreuses personnalités, dans le nouveau musée créé à son intention par la ville de Lausanne dans le château de Beaulieu, a proximité du palais de Beaulieu et du comptoir suisse. Cette collection, réunie depuis 1945 par l'artiste et collectionneur français Jean Dubuffet, et donnée à la capitale vaudoise en 1972, comprend 6226 œuvres de 200 auteurs, dont une sélection d'un millier de pièces est présentée dans les salles.
L'« art brut » est « l'art pratiqué par des personnes qui ont échappé au conditionnement culturel et au conformisme social : originaux, solitaires, inadaptés, détenus, pensionnaires d'établissements psychiatriques, marginaux de toutes sortes ». Parmi les artistes représentés au nouveau musée de l'art brut de Lausanne figurent Aloise, Carlo, Joseph Crepin, Jules Doudin, Gaston Duf, Auguste Forestier, Madge Gill, Augustin Lesage, Heinrich Anton, Muller, Laure Pigeon, le prisonnier de Bâle, Guillaume Pujol, Emile Ratier, Louis Soutter, Jeanne Tripier, Scottie Wilson, Adolf Wœlfli.
C'est une collection unique au monde que Jean Dubuffet a réunie, avec l'aide de la « Compagnie de l'art brut » de Paris, dont firent partie André Breton et Jean Paulhan. Transférée aux Etats-Unis en 1951, elle fit retour à Paris en 1962. Dix ans plus tard, Jean Dubuffet la donna à la ville de Lausanne.

+GF+

Raccords
Robinetterie
en fonte malléable

Raccords
Robinetterie
en matière plastique

Machines à fileter
et à tronçonner

Machines à grenailler

Raccords à bague
de serrage
SERTO
Programmes en plastique
cuivre, acier et inox

Vannes SAUNDERS

Lavabos - Fontaines
ROMAY

Georges FISCHER s.a.

14, rue Froment-75011 PARIS
Tél. **355.39.93**
Télex: **230922 Fischer Paris**

Celle-ci, sur l'initiative du syndic Georges André Chevallaz, aujourd'hui conseiller fédéral, décida d'aménager pour la collection un musée dans l'aile ouest du château de Beaulieu, gentilhommière du XVIIIe siècle, qui fut restaurée pour près de trois millions de francs. La collection est complètée par des documents et des archives photographiques. La direction en a été confiée à Monsieur Michel Thevoz, conservateur du musée vaudois des Beaux-Arts. (ats)

Les vingt-cinq ans d'une école vaudoise d'agriculture

Récemment s'est déroulée à Moudon, en présence de l'ancien conseiller fédéral Paul Chaudet et de nombreux invités, la cérémonie des promotions de l'école cantonale d'agriculture de Grange-Verney, qui coïncidait cette année avec le 25e anniversaire de l'établissement.
Dans l'allocution qu'il a prononcée, en sa qualité d'ancien chef du Département vaudois de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, M. Chaudet a dit que « l'agriculture doit maintenir dans notre peuple un facteur d'équilibre nécessaire au pays ». Puis, s'adressant aux nouveaux paysans diplômés : « vous serez pour votre pays les serviteurs de l'ordre et de la continuité ». (ats)

L'institut suisse du cancer s'installe à Epalinges

L'institut suisse de recherches expérimentales contre le cancer (isrec) va déménager l'été prochain à Epalinges.
La loterie romande, qui consacre le produit de sa tranche spéciale à la lutte contre ce fléau du 20e siècle, a organisé à cette occasion une visite des anciens locaux, proches de l'hôpital cantonal, et du chantier des nouveaux, nettement plus grands.
Installé à Lausanne depuis sa fondation en 1964, l'institut est en effet à l'étroit. Il occupe actuellement plus de cent personnes, dont 41 universitaires. A ce nombre viennent s'ajouter les hôtes en congé sabbatique venus de pays étrangers, attirés par la haute qualité de la recherche de l'institut suisse.
Dirigé par le prof. H. Isliker, surveillé par un conseil de fondation que préside le conseiller national J.-J. Cevey, de Montreux, l'Isrec, dont le budget s'élève à environ six millions de francs par an, est financé à raison d'environ 85 % par la Confédération (subventions de fonctionnement et crédits de recherche du fonds national). Le solde est fourni par des dons de privés et de diverses institutions, dont la loterie romande, qui assure notamment le financement d'achats urgents.
La tranche actuellement en vente est de 400 000 billets. Par décision des gouvernements des cinq cantons romands, le bénéfice sera affecté à raison de deux tiers à l'institut de Lausanne, et d'un tiers aux ligues cantonales de lutte contre le cancer. (ats)

Charles Apotheloz metteur en scène de la fête des vignerons 1977

Les conseils de la Confrérie des Vignerons, à Vevey, ont été informés par M. Bruno Nofri, metteur en scène de la fête des vignerons 1977, que son état de santé l'oblige à cesser son activité au profit de la préparation de la fête. Ils ont pris acte de la renonciation de ce dernier avec un très vif regret. Dans ces circonstances, la confrérie s'est adressée à M. Charles Apotheloz, de Lausanne, qui a accepté de se charger de la mise en scène de la Fête des Vignerons de Vevey 1977.
Vaudois, né en 1922 à Lausanne, Charles Apotheloz a fondé le théâtre des Faux-nez, dirigé le Département dramatique du théâtre municipal de Lausanne et enfin, de 1968 à 1975, dirigé le centre dramatique de Lausanne et le théâtre de Vidy. Metteur en scène et comédien, il est connu comme créateur et animateur d'un renouveau du théâtre en Suisse romande. Son activité lui a valu notamment l'anneau Hans Reinhart.
Charles Apotheloz se voit ainsi confier aujourd'hui la réalisation de la Fête des Vignerons 1977 à Vevey, spectacle en plein air qui groupe 4 000 participants et 750 musiciens. (ats)

Une prestigieuse collection de figurines exposée au château de Morges

Les huit mille plus belles pièces de la prestigieuse collection de figurines et soldats de plomb de Raoul Gérard sont exposées jusqu'au 30 novembre au musée militaire vaudois, au château de Morges.
Français, né à Paris en 1883, Raoul Gérard se passionna dès l'âge de six ans pour les figurines civiles et militaires, représentant des personnages de l'histoire ou des témoins des civilisations anciennes et modernes du monde entier, à partir de l'an 3000 avant Jésus-Christ. Au cours de quarante-cinq voyages, il se documenta sur les divers pays et époques et fit confectionner, par des historiens et des artistes, avec un grand souci de précision et de vérité, près de 180.000 figurines et soldats de plomb.

A LOUER

Logement 2 pièces 6e étage
Eau - Gaz - Elect. - Ch.Cent.
Ascenseur dans l'immeuble
10, rue des Messageries
Paris 10e — s'adresser à, Sté.
Immobilière Suisse — même
adresse

Raoul Gérard, qui avait acquis la nationalité suisse, mourut à Lausanne, en 1960. Il légua à l'état de Vaud une sélection de 40.000 figurines, évaluée a plus de trois millions de francs, ainsi que 1100 ouvrages et documents expliquant les origines, les particularités et la confection de sa collection.
Depuis 1975, les figurines de la collection Raoul Gérard sont confiées au musée militaire vaudois, qui en a choisi 8000 particulièrement remarquables pour l'exposition du château de Morges. Celle-ci a été encore embellie, dans le courant du mois d'avril, par une présentation florale dans le cadre de la « fête de la tulipe » qui est célébrée chaque printemps à Morges. (ats)

Prix du salon de l'ameublement de Lausanne :
Grand prix à un Vaudois et à un Zurichois

Organisé à l'occasion du salon de l'ameublement de Lausanne — dont la cinquième édition s'est tenue du 27 mars au 4 avril au palais de Beaulieu —, le 2e « prix du salon de l'ameublement de Lausanne », concours des créations suisses dans le domaine de l'ameublement et de l'aménagement d'intérieur, a été décerné dans la capitale vaudoise. Messieurs Claude Frossard, de l'école cantonale des Beaux-Arts, à Lausanne, et Bruno Mueller-Hiestand, du Schweizerischer Werkbund, à Zurich, ont obtenu tous deux le grand prix du salon et le premier prix de la catégorie meubles.
Des deuxièmes prix ont été décernés à MM. Edwin Menzi, de Winterthour, et Matthis Heider, d'Aadorf (catégorie meubles), à M. Walter Blattmann, de Wedenswil (catégorie lustrerie et luminaires), et à Monsieur Gabriel Terzi, de Zurich (catégorie tissus d'ameublement, revêtements de surfaces, stores et parois mobiles). Enfin, des troisièmes prix sont allés à MM. Olaf Bohr-Ecoffey, de Genève, Gilbert Frey, de Gy, et Jacques Wirthner, de Lausanne (meubles), à MM. Marco Tissi, de Doerflingen, et Paolo de Pita et Bruno Pouchèle, de Lutry (lustrerie et luminaires), et à Mesdames Marianne Weber, de Zurich, et Neta Gubler, de Zurich (tissus, revêtements et parois mobiles). Le jury, présidé par le graphiste lausannois Pierre Bataillard, a jugé plus de cent œuvres envoyées de toute la Suisse et qui ont été exposées au salon dans un pavillon d'honneur. Le concours était organisé sous le patronage du Département fédéral de l'intérieur, du canton de Vaud et de la ville de Lausanne, en collaboration avec une dizaine d'associations professionnelles et culturelles. (ats)

Avez-vous ces numéros épuisés ?

Si oui, expédiez-les à la rédaction du Messager Suisse

1974 - n° 3 (3 ex.) n° 6 (1 ex.)

canton de zurich

SECHSELAUTEN. — Fête traditionnelle du printemps à Zurich. Le dimanche, cortège des enfants.